

QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?

[Gérard Mauger](#)

Éditions du Croquant | « [Savoir/Agir](#) »

2021/4 N° 58 | pages 85 à 90

ISSN 1958-7856

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2021-4-page-85.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.

© Éditions du Croquant. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Qu'est-ce que la sociologie ?

Après cinquante ans d'exercice du métier de sociologue¹, j'éprouve toujours la même difficulté à expliquer en quelques mots ce dont il s'agit à ceux qui me le demandent. Je voudrais réitérer l'expérience en quelques pages à l'intention des curieux².

1°) La sociologie est à la fois une science familière et une science qui dérange

Si « le mot » a été inventé par Auguste Comte, on peut considérer que « la chose » qui lui correspond est née au XIX^e siècle avec Marx, Weber, Durkheim qui, en dépit de leurs divergences, partageaient la conviction qu'il est possible de produire une connaissance scientifique du monde social³. Promue au rang de discipline universitaire avec la création de la licence de

1. Cet article est la transcription d'une intervention faite dans le cadre de l'Institut La Boétie le 10 octobre 2021.

2. Je ne prétends évidemment pas substituer ces quelques pages aux manuels d'initiation à la discipline (voir par exemple, Christophe Gaubert, Frédéric Lebaron, Marie-Pierre Pouly, *Manuel visuel de sociologie*, Paris, Dunod, 2012). Chemin faisant, on trouvera quelques références qui permettront de poursuivre l'apprentissage.

3. Voir Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2021 [1968].

GÉRARD MAUGER

sociologie en 1958, elle a été inscrite au programme des lycées avec la création d'une section « Sciences économiques et sociales » (SES) en 1966.

Divers usages publics en ont fait une discipline relativement familière (moins toutefois que la psychologie). Journalistes et hommes politiques ont recours à la sociologie à travers les sondages et/ou en convoquant des « experts » des problèmes sociaux du moment. Mais la sociologie est aussi plus familière qu'on pourrait le croire. Chacun, en effet, fait de la sociologie comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, en parlant de « son vécu » ou de « son ressenti », comme on dit aujourd'hui dans les médias. Ce genre de notions désigne la connaissance, généralement implicite et parfois explicite, du monde social qui permet à chacun de s'y repérer : celle que les sociologues désignent comme « le sens commun » ou la « sociologie spontanée » et qu'ils s'efforcent de dépasser pour produire une connaissance scientifique.

En dépit et à cause de cette familiarité, la sociologie est aussi « une science qui dérange »⁴. Elle dérange tous ceux

4. Voir Pierre Bourdieu, « Une science qui dérange », in *Questions de sociologie*, Paris,

qui se voient dépossédés de « la vérité » de leur vision du monde social par une discipline qui prétend détenir « la vérité scientifique » en la matière : d'où la mise en cause fréquente de la « position de surplomb » revendiquée par les sociologues. Mais la sociologie contraire surtout ceux que dérangent les vérités cachées qu'elle révèle : « il n'y a de science que du caché », disait Bachelard et la sociologie ne déroge pas à la règle.

C'est pourquoi les auteurs du *Métier de sociologue* disaient que « la sociologie est une science comme les autres, mais qui rencontre seulement une difficulté particulière à être une science comme les autres »⁵.

2°) Quel est l'objet de la sociologie ?

On considère usuellement que les sciences physiques ont pour objet les choses et que les sciences de l'homme et de la société (SHS) ont pour objet les hommes. Mais, comme le faisait remarquer Alain Testart, si l'on considère une chose comme une table, il va de soi qu'elle est à la fois physique et sociale : « elle peut être étudiée du point de vue de sa nature physique, comme elle peut l'être du point de vue de sa nature sociale. Or, ce qui vaut pour la table, vaut aussi pour l'homme »⁶. C'est dire, comme Ferdinand de Saussure, que « le point de vue crée l'objet ». En ce qui concerne l'homme, les points de vue sont multiples. La biologie consi-

dère l'homme en tant qu'organisme vivant et elle s'efforce d'en comprendre le fonctionnement biologique : la sociologie ne peut d'ailleurs pas ignorer que l'espèce humaine est mortelle et qu'elle est capable de se reproduire. Pour le sociologue, il s'agit de comprendre et d'expliquer l'homme en tant qu'être social. La sociologie revendique un droit à l'explication sociologique, c'est-à-dire à expliquer le social par le social.

La sociologie définit son point de vue, son propre questionnement avec les concepts dont elle dispose. Contre l'empirisme, il faut rappeler qu'il n'y a pas d'« immaculée perception ». Tel ou tel « problème social », présenté comme tel par les médias ou les hommes politiques (comme la drogue, les femmes battues, les rixes entre bandes ou le chômage des jeunes, etc.) n'est pas, à proprement parler, un problème sociologique. L'opération que les sociologues nomment « la construction d'objet »⁷ cherche à mettre en évidence les relations entre « les faits sociaux » en cause dans tel ou tel « problème social » et ce n'est pas toujours facile... « La science réalise ses objets sans jamais les trouver tout faits... Elle ne correspond pas à un monde à décrire, elle correspond à un monde à construire [...] Le fait est conquis, construit, constaté », disait Bachelard. La division de la sociologie en sociologies spécialisées (sociologie de la famille, sociologie de l'éducation, sociologie du travail », etc.), plus

Les Éditions de Minuit, 1980, p. 19-36.

5. Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, op. cit., p. 113.

6. Alain Testart, *Essai d'épistémologie pour les sciences sociales*, Préface de Valérie Lécrivain, Paris, CNRS-Éditions, 2021.

7. Sur ce sujet, voir Louis Pinto (dir.), *La Construction d'objet en sociologie. Actualité d'une démarche*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2021 et, dans une perspective pédagogique, Marie-Pierre Pouly, « Enseigner la pratique de l'enquête sociologique et la construction théorique des objets de recherche », *Savoir/Agir*, n° 57, septembre 2021, p. 11-20.

ou moins calquée sur les divisions ministérielles, entretient la confusion entre problème social et problème sociologique en faisant abstraction des relations entre famille et école, entre école et travail, etc.

Comment identifier ce point de vue propre à la sociologie ? La sociologie est la science des faits sociaux que Durkheim définissait comme des « manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui ». Pourquoi ces « manières d'agir, de penser, de sentir » sont-elles « extérieures à l'individu » ? Tout individu les trouve à sa naissance, il n'en est pas l'auteur : ainsi apprend-il la langue qu'on dit maternelle. Selon Mauss, « sont sociales toutes les manières d'agir et de penser que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait le plus généralement par la voie de l'éducation ». Ces manières d'agir, de penser et de sentir correspondent, comme le disait Marx, à « des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ». Pourquoi et comment ces manières d'agir, de penser et de sentir s'imposent-elles à lui ? Il les intériorise (incorpore) progressivement, par familiarisation implicite et/ou inculcation explicite, dès la prime enfance (socialisation primaire) et ces manières d'agir, de penser et de sentir (celles de son univers d'appartenance) apparaissent comme naturelles, quasi instinctives. Ces manières d'agir, de penser et de sentir définissent ce que Bourdieu nomme l'habitus, « système de schèmes de perception, d'appréciation et d'action ». Edmund Husserl disait : « J'ai reçu l'éducation d'un Allemand, non celle d'un Chinois, mais aussi celle

d'un citadin d'une petite ville dans un cadre familial et une école de petits bourgeois, non celle d'un hobereau, grand propriétaire foncier, élevé dans une école de cadets ». Il objectivait ainsi un habitus national - Allemand - et un habitus de classe - petit bourgeois - dans sa version masculine.

Bourdieu précise utilement que les faits sociaux (les manières d'agir, de penser et de sentir) de Durkheim (ou la culture comme on dit un peu partout) existent sous trois formes. « À l'état matérialisé » sous la forme de « choses » de toutes sortes (machines, outils, instruments de toutes sortes, monuments, œuvres d'art, etc.) « À l'état institutionnalisé », comme l'État, l'École, l'Église, la Famille, etc. « À l'état incorporé » sous forme de manières d'agir, de penser, de sentir, etc. (c'est-à-dire d'habitus).

Dire que le point de vue crée l'objet pose le problème du « conflit des disciplines », souvent résolu sur un mode incantatoire par des appels à l'interdisciplinarité. La naissance de la sociologie a créé des conflits de frontières : son apparition a été perçue, en effet, par la philosophie, la psychologie et l'histoire, qui monopolisaient jusqu'alors l'étude de l'homme, comme une volonté d'annexion. La division entre psychologie et sociologie est souvent confondue avec celle entre individu (qui reviendrait de droit à la psychologie) et société (qui reviendrait à la sociologie). Mais, à cet égard, il faut rappeler, d'une part, que l'individu ne s'oppose pas à la société, mais qu'il est socialisé, donc social « à l'état incorporé » : de ce fait, il est impossible de distinguer des faits qui seraient purement sociaux et d'autres purement psychologiques. D'autre part, la sociologie ne nie pas la singularité

rité de tout individu dont la trajectoire biographique et, de ce fait, les manières d'agir, de penser et de sentir intériorisées au fil de cette trajectoire, sont inévitablement singulières (jusqu'à un certain point).

Quant à la division entre sociologie et ethnologie (ou anthropologie), d'une part, sociologie et histoire, d'autre part, elle repose sur la distance – géographique dans le premier cas, temporelle, dans le second – qui sépare le chercheur de son objet. Mais, produits de l'histoire, ces divisions sont sans grand fondement épistémologique. Pratiquement, l'historien est un sociologue du passé qui travaille sur des archives et l'ethnologue est un sociologue du lointain qui utilise exclusivement les méthodes dites « ethnographiques » (observation et entretiens avec des informateurs).

3°) La sociologie est une science comme les autres

Comme toute science, la sociologie souscrit au principe du déterminisme. Elle considère que les faits sociaux obéissent à des lois (qui, pour l'essentiel, restent sans doute à découvrir). Ces lois ne sont pas celles du droit qu'impose l'autorité publique (en recourant si nécessaire à la force des armes). Ces lois juridiques inventées par les hommes n'empêchent pas l'existence de lois, de régularités sociologiques qui, comme celles de la physique, échappent à la perception immédiate. On peut s'en faire une idée en prenant la mesure de régularités sociales observables dans les sociétés contemporaines dont il s'agit de rendre compte : à telle famille d'origine correspond – statistiquement – tel type de cursus scolaire (le capital sco-

laire accumulé dépend de l'héritage culturel) ; à telle famille d'origine et de cursus scolaire correspond tel champ des possibles professionnels (le poste occupé sur le marché du travail dépend du titre scolaire et du capital social hérité) ; à telle famille d'origine, de cursus scolaire et de position professionnelle correspond tel type d'alliance matrimoniale (les « choix matrimoniaux » tendent vers l'homogamie), etc. De façon plus générale, les goûts dépendent, comme l'a montré Bourdieu, de la position occupée dans l'espace social : la sociologie du goût renvoie à la sociologie des classes sociales et des classements qu'elle implique (goût vulgaire/goût distingué)⁸.

Ces lois sociologiques vont à l'encontre des croyances religieuses convaincues que le destin des hommes dépend d'une volonté surnaturelle, comme de la philosophie humaniste (ou la philosophie du droit) qui voudrait que chacun, déterminé par sa seule conscience, soit libre et responsable de ses actes. À cet égard, il est vrai que la plupart des individus croient être maîtres de ce qu'ils font et de ce qu'ils pensent et qu'ils perçoivent leur vie comme une suite de choix librement effectués et parfois de hasards qui échappent à la science. Marx inverse radicalement cette perspective : « Ce n'est pas la conscience qui détermine leur existence, c'est au contraire, leur existence sociale qui détermine leur conscience. »

Ce déterminisme s'exerce de deux façons. D'une part, on a vu que les manières d'agir, de penser et de sentir

8. Voir Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

s'imposent aux individus. D'autre part, ces manières d'agir, de penser et de sentir sont elles-mêmes « soumises au principe de l'ordre et du déterminisme universel et, par suite, intelligibles », comme disait Mauss. Elles sont socialement déterminées. Dépossédé par la sociologie de la vérité de sa sociologie spontanée, l'individu l'est aussi de son libre arbitre. Comme le disait Durkheim, « les individus sont beaucoup plus un produit de la vie commune qu'ils ne la déterminent » ou, comme disait Marx, « si les hommes font l'histoire, ils ne savent pas quelle histoire ils font ». Progressivement, on comprend mieux pourquoi la sociologie est « une science qui dérange ».

Néanmoins, l'usage de la notion de loi empruntée aux sciences physiques n'est pas vraiment approprié. S'il est arrivé à Bourdieu de parler de loi, il admettait que l'usage de cette notion peut être dangereux, dès lors qu'on la voit « comme un destin, une fatalité inscrite dans la nature sociale », c'est-à-dire comme une loi éternelle plutôt que comme une loi historique. Les lois historiques ne se perpétuent qu'aussi longtemps qu'on les laisse jouer⁹. En fait, l'enquête s'efforce de mettre en évidence des régularités que l'analyse sociologique tente d'expliquer (les cas modaux), étant entendu qu'elle est également susceptible de rendre raison des exceptions à ces régularités (les cas atypiques).

9. Voir Pierre Bourdieu, « Le sociologue en question », in *Questions de sociologie*, op. cit., p. 45.

4°) Comment définir le métier de sociologue ?

De ce qui précède, il résulte que la sociologie doit d'abord rompre avec la sociologie spontanée, le sens commun, les prénotions (dont le sociologue n'est évidemment pas exempt), comme disait Durkheim. Mais la sociologie spontanée doit quelque chose à l'expérience faite par chacun du monde social et les explications qu'il donne de ce qu'il a fait ou dit (ses raisons d'agir) ne sont pas seulement des « représentations fausses » (« une fausse conscience »). Elles font partie du monde social dont il s'agit de rendre compte. Il faut alors montrer ce que ces représentations doivent aux schèmes de perception qui les organisent, aux points de vue situés dans l'espace social d'où elles émanent et à l'expérience faite du monde social. Ainsi, « un observateur isolé n'aperçoit jamais qu'une portion restreinte de l'horizon social », disait Durkheim. La remarque vaut pour tous et d'abord pour le sociologue : la sociologie invite à la réflexivité et d'abord à prendre la mesure de « ce que la vue doit au point de vue ». Faute de ce réflexe, les propos des sociologues en disent souvent plus sur celui qui parle que sur ce dont il parle.

Pratiquement, il s'agit de recueillir les données pertinentes au regard de la problématique initiale et d'un corps d'hypothèses soumis à l'épreuve de l'enquête (« si on ne sait pas ce qu'on cherche, on ne voit pas ce qu'on trouve », disait Claude Bernard) de façon aussi contrôlée et rigoureuse que possible. Les manuels distinguent usuellement les méthodes quantitatives des méthodes qualitatives, bien qu'elles soient évidemment complémentaires.

Les sociologues utilisent les statistiques produites par les organismes publics (Insee, Ined, etc.) mais ils peuvent aussi les produire. La statistique permet de prendre la mesure du fait social étudié, de mesurer les répartitions ou les distributions des propriétés objectives, d'établir des séries temporelles qui permettent une mise en perspective historique (sous réserve d'une analyse critique des catégories utilisées), en se défiant du « toujours ainsi » comme de « la nouveauté perpétuelle », de cerner les liaisons entre variables et de les hiérarchiser (analyse des données). Les méthodes ethnographiques cherchent, *via* l'observation directe (et, à la rigueur, les récits d'informateurs) à décrire les pratiques, *via* les entretiens à collecter, les expériences subjectives des enquêtés, c'est-à-dire les comptes rendus qu'ils font de leurs pratiques et les raisons qu'ils en donnent et, plus généralement, leurs représentations du monde social (en tenant compte de la situation d'enquête).

5°) Conclusion : à quoi sert la sociologie ?

La sociologie invite à changer durablement sa manière de voir le monde social, à commencer par l'apprentissage d'une réflexivité réflexe : c'est dire que la pratique de la sociologie ne laisse pas le sociologue inchangé.

Mais au-delà de se changer soi-même, « la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle devait être un savoir réservé aux experts », disait en substance Durkheim. De ce point de vue, Bourdieu considérait que « la connaissance des lois tendanciennes du monde social est la condition de toute action réaliste visant à contrarier l'ac-

complissement de ces lois » (un peu comme la connaissance des lois de la pesanteur est une condition d'invention de l'aviation). En d'autres termes, il s'agit de « se servir de la connaissance du probable pour renforcer les chances du possible ».